

Chaque élève de 3^{ème} doit passer une épreuve orale dans le cadre du DNB. Il recevra une convocation officielle au mois de Juin comme pour les épreuves écrites.

1 - Les modalités de l'épreuve orale

Le lieu de l'épreuve : Collège Belle de Mai.

La date de l'épreuve : Mercredi 12 Juin 2024.

Une épreuve individuelle ou collective

Les élèves peuvent présenter l'épreuve individuellement ou en groupe de deux ou trois.

Le jury

Les élèves passent l'épreuve devant un jury constitué de deux professeurs du collège.

L'épreuve orale de soutenance d'un projet

Chaque élève présente le projet qu'il a choisi dans la liste officielle du collège Belle de Mai.

Le déroulement de l'épreuve

L'épreuve se déroule en deux temps : un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

Épreuve	Exposé	Entretien
Individuelle ou collective	Les élèves présentent leur exposé	Le jury pose des questions sur l'exposé qui vient d'être présenté

La durée de l'épreuve

La durée totale de l'épreuve ne peut dépasser le temps indiqué.

Épreuve	Exposé	Entretien	Durée totale
Individuelle	Environ 5 minutes	Environ 10 minutes	15 minutes
Collective 2 ou 3 élèves	10 minutes	15 minutes	25 minutes
Le jury veille à ce que chaque élève intervienne et dispose d'un temps de parole suffisant pour exposer son implication dans le projet.			

LVE Langues Vivantes Étrangères

Les élèves peuvent faire une partie de l'épreuve dans une langue vivante étrangère enseignée au collège (anglais, italien ou allemand).

- La partie en LVE ne doit pas excéder cinq minutes sur la totalité de l'épreuve.
- La prestation en LVE est comptée comme une bonification : **entre 0 et 20 points.**

Les supports de l'épreuve

Il est fortement conseillé aux élèves de présenter les documents suivants pour accompagner et illustrer leur épreuve.

- Un diaporama enregistré sur une clé USB (~~bonification : entre 0 et 10 points~~).
- Les cours suivis pendant l'année scolaire sur le projet présenté (EPI).
- Des recherches personnelles (Parcours Éducatifs)
- Des réalisations personnelles : dessins, écrits, photos, vidéos...

L'épreuve orale est notée sur 100 points

Maîtrise de l'expression orale / 50 points	Maîtrise du sujet présenté / 50 points
---	---

Épreuve collective : chaque candidat est noté individuellement.

La note de l'épreuve orale n'est pas communiquée avant les résultats du DNB (Juillet).

2 - Les projets qui peuvent être présentés

Deux types de projets sont proposés aux élèves de 3^{ème} :

EPI : Enseignement Pratique Interdisciplinaire

Un EPI est un projet interdisciplinaire réalisé en classe. Les élèves travaillent sur un thème dans des disciplines différentes.

*Liste des EPI
distribuée en janvier*

Parcours Éducatifs

Un Parcours Éducatif est un projet travaillé au collège (cycle 4). Il y a quatre thèmes :

- Le Parcours avenir : projet d'orientation scolaire et professionnelle.
- Le Parcours éducatif artistique et culturel
- Le Parcours citoyen
- Le Parcours de santé

*Consignes
distribuées
en janvier*

Validation des projets par Mme Le Goff

Les élèves qui veulent présenter un de ces trois Parcours Éducatifs : artistique, citoyen ou de santé doivent obligatoirement remettre une demande écrite à **Mme Reynaud**.

Ce choix devra ensuite être validé par **Mme Reynaud et le Professeur Principal**.

Un projet réalisé par l'élève

Que ce soit un EPI ou un Parcours Éducatif, l'épreuve orale est la soutenance d'un projet réalisé personnellement par l'élève.

Cette épreuve évalue la qualité du projet et la capacité à exposer sa démarche de projet : chaque élève doit donc préparer un exposé et un diaporama en fonction des questions qui l'intéressent et qu'il maîtrise, dans le sujet qu'il a choisi.

Des projets interdisciplinaires

Les projets doivent être construits dans une problématique interdisciplinaire mettant en relation aux moins deux disciplines différentes.

3 - La liste personnelle du candidat

Informations à renseigner obligatoirement :

- Projet et objets d'étude choisis
- Épreuve individuelle ou collective
- LVE (facultatif)

*Liste du candidat
distribuée en janvier.*

À rendre à Mme REYNAUD
au plus tard
le vendredi 5 Avril

Signatures : du candidat et de ses représentants légaux.

4 - Les dispositifs pour la préparation à l'épreuve

Les élèves de 3^{ème} vont bénéficier d'un accompagnement dans la préparation de l'épreuve orale dans le cadre des révisions du DNB.

Tutorat pour les élèves volontaires

Les élèves peuvent solliciter un professeur participant au tutorat pour les accompagner dans la préparation de l'exposé et des supports.

*Début
en Avril*

Atelier numérique

Les élèves de 3^{ème} vont participer à un atelier numérique de deux heures.

- Préparation du support numérique : diaporama.
- Conseils pour la mise en forme du plan de l'exposé.

*Vendredi
19 avril*

Épreuve orale blanche

- Épreuve : exposé (temps normal) - entretien (temps divisé par deux).
- Bilan de l'épreuve avec le jury (10 minutes).

*Mercredi
15 Mai*

Journée de révisions

Pour les élèves dont le niveau était insuffisant ou fragile à l'épreuve orale blanche.

Juin